L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 JANVIER 1845.

PAR MAGNE & WEISSE.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal, soit aux annonces, ne sera considérée comme définitivement faite de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une pièce par chef de cinquante lignes, pour la première insertion, et cinquante centsoux cinquante centsoux chaque fois. Tout changement considérable dans l'annonce quotidienne, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année ou à des annonces.—Les artisans et personnes ne ne demandant de journal, sont les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant à commission, sont abonnées et payent d'avance.

Le privilège des souscripteurs n'est estimé à un sur 50 chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de naissances et de décès, les articles pour spectacles, concerts, ventes publiques, les ventes d'immeubles, ventes de meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices, &c. &c. doivent payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 25 cents par chaque insertion.

LES ANNONCES sur affaires d'une nature personnelle seront payées comme annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excèdent de la ligne ordinaire des affaires d'un bonnet à manches, ventes de chevaux, ventes par autorité de justice, ventes de maisons d'habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou perdus, seront payées comme annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne paieront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été régulier.

LES ARTICLES et autres sections ouvertes pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des jeux, paieront 250.

LES ANNONCES de ventes publiques et autres annonces d'une nature politique, paieront double du tarif ordinaire.

AVANCES D'ARGENT.

Des avances libérales seront faites sur les consignations à Messrs. Morick & Tobine, Commissionnaires, Nos. 5 et 6 Rue Jonelette de Nouvelle-Orléans, à Philadelphie, et cessionnaires de la maison de N. Rillieux, Ingénieur, aux planteurs qui ont pour maintenant à prendre des contrats pour diriger des appareils de sucrerie, qui seront posés et fonctionneront pour la prochaine récolte. Le succès et l'importance de cet appareil ont été pleinement éprouvés, par les résultats obtenus sur l'habitation Fackwood, démontrant un gain sur la quantité de trente trois pour cent, outre une augmentation dans la valeur du produit d'environ dix pour cent, ainsi que le prouvent les ventes; et enfin, une économie de combustible, la consommation ayant été réduite à trois cents de bois par boisseau de sucre, y compris celle de la machine à vapeur.

M. Rillieux se propose de partir dans quelques semaines pour l'Philadelphie, afin d'y faire exécuter les contrats qu'il a déjà passés, et comme il ne peut se prêter qu'un petit nombre pour cette saison, les planteurs qui voudraient se préparer pour la saison prochaine, devront s'adresser à

WM. A. THOMSON,
13 jan—30 ou à WM. A. ROBERTSON & Co.

COMPAGNIE DE L'UNION, St. Charles.
Nouvelle-Orléans, 10 Janvier 1845.

UNE élection de cinq Directeurs à cette Compagnie aura lieu lundi, 20 courant, au bureau des commissaires, Place d'Armes, de la Compagnie de la Banque et de Bourse, dans le local de la Bourse, rue de Chartres, St. Charles. Le scrutin sera ouvert depuis midi jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Les personnes qui sont détentrices de certificats achetés aux commissaires liquidateurs de la Compagnie de la Bourse et de Bourse, sont priées de présenter ces informations à leur crédit sur les registres de cette Compagnie, au moins si cela est nécessaire, pour ces actionnaires, de les présenter avec une note de leurs numéros aux inspecteurs de l'élection au moment qu'ils offriront leurs votes.

MICHAEL MOORE,
13 jan—7 Président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nile Orléans, le 11 janvier 1845.

UNE élection annuelle de douze Directeurs pour cette institution, aura lieu au bureau de la Banque, lundi 20 courant, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.

J. FREY,
13 jan—10 Caissier.

PATENTE DE N. RILLIEUX.

Pour la nouvelle méthode de faire le Sucre.

LES soussignés, agens de Messrs. Morick & Tobine, propriétaires de la Jonelette de Nouveau-Orléans, à Philadelphie, et cessionnaires de la patente de N. Rillieux, informent aux planteurs qu'ils sont prêts maintenant à prendre des contrats pour diriger des appareils de sucrerie, qui seront posés et fonctionneront pour la prochaine récolte. Le succès et l'importance de cet appareil ont été pleinement éprouvés, par les résultats obtenus sur l'habitation Fackwood, démontrant un gain sur la quantité de trente trois pour cent, outre une augmentation dans la valeur du produit d'environ dix pour cent, ainsi que le prouvent les ventes; et enfin, une économie de combustible, la consommation ayant été réduite à trois cents de bois par boisseau de sucre, y compris celle de la machine à vapeur.

M. Rillieux se propose de partir dans quelques semaines pour Philadelphie, afin d'y faire exécuter les contrats qu'il a déjà passés, et comme il ne peut se prêter qu'un petit nombre pour cette saison, les planteurs qui voudraient se préparer pour la saison prochaine, devront s'adresser à

WM. A. THOMSON,
13 jan—30 ou à WM. A. ROBERTSON & Co.

COMPAGNIE DE L'UNION, St. Charles.
Nouvelle-Orléans, 10 Janvier 1845.

UNE élection de cinq Directeurs à cette Compagnie aura lieu lundi, 20 courant, au bureau des commissaires liquidateurs de la Compagnie de la Banque et de Bourse, dans le local de la Bourse, rue de Chartres, St. Charles. Le scrutin sera ouvert depuis midi jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Les personnes qui sont détentrices de certificats achetés aux commissaires liquidateurs de la Compagnie de la Bourse et de Bourse, sont priées de présenter ces informations à leur crédit sur les registres de cette Compagnie, au moins si cela est nécessaire, pour ces actionnaires, de les présenter avec une note de leurs numéros aux inspecteurs de l'élection au moment qu'ils offriront leurs votes.

MICHAEL MOORE,
13 jan—7 Président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nile Orléans, le 11 janvier 1845.

UNE élection annuelle de douze Directeurs pour cette institution, aura lieu au bureau de la Banque, lundi 20 courant, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.

J. FREY,
13 jan—10 Caissier.

FAUX VIN. Et vin en barils, ayant droit au drawback.
50 futailles vin de vie ainsi que
400 caisses vin rouge St. Julien, à vendre par
13 janv. BOUGET FILS, 147, Royale.

VENDU par lessivage:
2nd mille bouchons pointés,
10 mille bouchons fins,
300 paniers bouteille surfin,
100 caisses de pâte aux
20 caisses vin vieux, Claret,
50 barriques vin vieux, Claret,
50 paniers étiquetés d'Angers.
13 janv. BOUGET FILS, 147, rue Royale.

BARCHANDISES DE PRINTEMPS.
En débarquement des navires Rockingham, Tarquin et Manchester, de Havre et Liverpool:
4 caisses jaconas nouveaux,
assortis en cotonnes et blanc,
des chemises, dito guingham,
bretelles.
En magasin un assortiment complet de Marchandises de saison, parmi lesquelles de nouveaux jaconas de Liverpool.
Havre et Bremen. FORTIER & CO.
13 jan 13 Canal.

MARCHANDISES SECHES.—Les soussignés offrent.
100 balles cotons à crap, extra et de 4/4, le Cabot, Chico et Natchez, 50 balles de dito bleu, dito Thickings, Amoskeag, et autres styles, 100 balles indiennes à un sou et au dessus, 50 balles de dito à deux sous, 100 balles de dito à 4 1/4, 1/2 et 3/4 de sou, 10 balles de dito à 1/4 de sou, 10 balles de dito à 1/2 sou, 10 balles de dito à 3/4 de sou, 10 balles de dito à 1 sou, 10 balles de dito à 1 1/4 sou, 20 carres de dito, Mullins et Vernon, 10 balles de dito à 1 1/2 sou, 10 balles d'étoffes à robes, 10 balles d'étoffes à robes en pièces plus 2 dito guingham Earnestown, 10 balles d'étoffes à robes, 10 balles de dito, 10 carres de dito, 10 balles de dito, 10 balles de dito, 10 balles